

D'INFORMATION

www.afristat.org

Juillet - Août - Septembre 2020

Sommaire

ÉDITORIAL	1
EVALUATION PAR LES PAIRS ET LES INSTITUTIONS PARTENAIRES DES RESULTATS DU CHANGEMENT D'ANNEE DE BASE ET DE MIGRATION VERS LE SCN 2008	
DES PAYS MEMBRES D'AFRISTAT	2
NOUVELLES D'AFRISTAT	4
ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	5
AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT	7
ACTIVITÉS INTERNATIONALES	7
ECHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE	8
RELINIONS ATELIERS	

12



ET SEMINAIRES

AFRISTAT BP E 1600 Bamako, Mali Téléphone (+223) 20 21 55 00 20 21 55 80 • 20 21 60 71 Fax (+223) 20 21 11 40 afristat@afristat.org www.afristat.org

La lettre OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Éditorial



Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) a vu ses activités du troisième trimestre 2020 être dominées par l'organisation des réunions statutaires de l'institution. Parallèlement, des actions sur le renforcement des partenariats, la mobilisation des ressources, l'assistance technique, l'accroissement de la visibilité et le lancement de nouvelles initiatives ont été menées.

Compte tenu de la situation sanitaire inédite qui prévaut, AFRISTAT a organisé pour la première fois ses réunions statutaires par visioconférence. La 25e réunion du Conseil scientifique s'est tenue le 21 septembre 2020 tandis que la 41e session du Comité de direction s'est déroulée les 24 et 25 septembre 2020. Le Conseil scientifique, organe consultatif d'AFRISTAT, a examiné l'état d'exécution au 30 juin 2020 du plan d'action 2020 de l'Observatoire, le projet de plan d'action d'AFRISTAT pour 2021 ainsi que son pendant budgétaire. Il

a aussi pris connaissance des documents méthodologiques récemment produits par l'organisation. En raison de la non tenue de la traditionnelle réunion du Comité de direction du premier semestre de l'année, la rencontre de septembre a dû, en plus des questions institutionnelle et organisationnelle qui lui sont soumises, examiner et adopter le rapport d'activité 2019 d'AFRISTAT et donner quitus de sa gestion financière pour la même année.

Au cours de la première moitié du troisième semestre, la Direction générale a continué avec le renforcement de ses partenariats. Celui-ci a consisté à (i) la poursuite de la gestion des projets qui lui sont confiés par des partenaires, (ii) la participation aux réunions statutaires des partenaires y compris celles de fin d'année avec les écoles de statistique africaines, (iii) la contribution à l'animation de la série de conférences organisées en collaboration avec la CEA, l'Insee et PARIS21. Dans le même temps, les pays ont été sensibilisés sur la nécessité de s'acquitter de leurs contributions au Fonds AFRISTAT.

L'amélioration de la visibilité de l'organisation a été suscitée avec la production et la diffusion de nombreux documents méthodologiques et la promotion des différents webinaires auxquels l'Observatoire était partie prenante à l'organisation et/ou à l'animation.

Le troisième trimestre 2020 a vu la concrétisation du démarrage de l'initiative « programme jeunes statisticiens » avec l'accueil à AFRISTAT de quatre jeunes diplômés des écoles de statistique et de démographie. Cette activité qui est rendue possible grâce au projet d'appui au suivi des ODD en Afrique (SODDA) va naturellement voir cette vague de jeunes statisticiens travailler sur des thématiques en rapport avec les ODD.

Les appuis techniques au bénéfice des pays ont repris avec un rythme plus soutenu comparé aux trimestres précédents. Ils se sont déroulés quasiment de façon paritaire à distance et en présentiel. Toutefois, ils restent très concentrés aux domaines des comptes nationaux, des statistiques d'entreprises et de prix.

Pour la fin de l'année 2020, une attention particulière sera accordée à la mise en œuvre des résolutions récentes des instances statutaires en même temps que le plan d'action 2021 sera aménagé pour intégrer les besoins d'appuis exprimés tardivement par les Etats membres et les organisations.

> Paul-Henri NGUEMA MEYE Directeur Général d'AFRISTAT



EVALUATION PAR LES PAIRS ET LES INSTITUTIONS PARTENAIRES DES RÉSULTATS DU CHANGEMENT D'ANNÉE DE BASE ET DE MIGRATION VERS LE SCN 2008 DES PAYS MEMBRES D'AFRISTAT

UN OUTIL DE CONSOLIDATION ET DE VALORISATION DES COMPTES NATIONAUX

Ibrahima SORY, Expert en comptabilité nationale

Par définition, on parle d'évaluation par les pairs (ou peer review en anglais) lorsque des entités (pays, sociétés, institutions, ou autres) s'engagent à échanger leurs expériences ou les résultats de leurs travaux spécifiques, à dégager des principes consensuels, des valeurs communes et des bonnes pratiques. En clair, il s'agit d'une évaluation systématique des résultats d'un pays par d'autres États (pairs évaluateurs), des institutions habilitées (partenaires), ou par une combinaison des deux.

De façon générale, l'évaluation par les pairs a pour objectif final d'aider les pays concernés à mieux élaborer leurs politiques, à adopter les meilleures pratiques ainsi qu'à respecter les normes en vigueur, les principes, les codes établis et autres engagements contractés au niveau international, continental ou régional. Dans la conduite de ce type d'exercice, la convivialité est nécessaire pour des travaux sans heurts. Il est aussi opportun que la coopération, la confiance et la compréhension mutuelles soient de mise entre les pays concernés et les évaluateurs.

Le champ couvert par l'évaluation par les pairs est variable. Il peut porter sur une thématique précise comme la recherche scientifique, le développement économique, la gouvernance, la santé, l'environnement, etc. et aussi conserner un champ assez large comme par exemple la situation d'ensemble d'un pays. L'objectif du présent article est de présenter les fondements de l'évaluation par les pairs, ainsi que la démarche d'évaluation par les pairs en comptabilité nationale tels que prônées par AFRISTAT, et de tirer les premières leçons issues des exercices réalisés dans quelques pays.

FONDEMENTS

L'exercice d'évaluation par les pairs est mené depuis de longues années par des Etats et des institutions, et ceci au niveau international, continental et régional.

L'évaluation par les pairs au niveau international

Plusieurs institutions internationales ont recours aux mécanismes d'évaluation par les pairs comme, le dispositif de surveillance du FMI, le mécanisme d'évaluation des politiques commerciales de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) et l'évaluation économique de la commission européenne, le mécanisme d'évaluation de l'Organisation pour la Coopération et le Développement économique (OCDE), etc.

A ce jour, le mécanisme de l'OCDE reste le plus connu et le plus cité en matière d'évaluation par les pairs, car il porte sur ce qu'on appelle les évaluations thématiques et il couvre plusieurs domaines relatifs au champ économique et social.

L'évaluation par les pairs au niveau africain

Au niveau du Continent, plusieurs instruments ont été mis en place en vue de mener ce type d'exercice dans plusieurs domaines, et en particulier dans le cadre de l'harmonisation des statistiques en Afrique. A ce titre, on peut citer :

- Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), mis en place en 2003, qui est un processus volontaire qui demande aux gouvernements africains et à leurs citoyens d'analyser les problèmes de gouvernance systémiques, d'évaluer les progrès en direction d'une amélioration et d'identifier des suggestions aux fins d'une réforme efficace :
- Dans le domaine de la statistique, on peut retenir la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique, la SHaSA 2 qui couvre la période 2017-2026, et qui a inscrit comme objectif stratégique majeur l'organisation des évaluations par les pairs.

A noter que l'évaluation par les pairs dans le domaine de la statistique en Afrique a été placée sous la responsabilité :

- de la Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique) pour favoriser : « l'échange d'expérience, l'apprentissage par les pairs, la coopération technique et l'échange de données entre les pays et les institutions en Afrique » ;
- du Comité des Directeurs généraux (DGs) des Instituts nationaux de statistique (INS) afin de :

- « mettre en place et suivre un mécanisme statistique d'évaluation par les pairs » ;
- de la Commission de l'UA pour travailler à la mise en œuvre intégrale du mécanisme d'Evaluation par les pairs des SSN, actuellement placé sous la direction de PARIS21.

L'évaluation par les pairs sur un thème spécifique : la comptabilité nationale

Le Système de comptabilité nationale (SCN) est un cadre statistique qui définit dans le détail un ensemble de comptes macroéconomiques que les gouvernements, les entreprises et les organisations internationales peuvent utiliser à des fins d'analyse, de recherche et d'aide à la prise de décisions.

Ainsi, en février 2009, une nouvelle version du SCN a été adoptée à l'unanimité par la Commission statistique des Nations Unies comme standard statistique international pour l'élaboration des comptes nationaux. A ce titre, les Etats ont été encouragés à élaborer et à diffuser leurs comptes nationaux sur la base du nouveau système, le SCN 2008.

Par ailleurs, au niveau international, la Commission statistique des Nations Unies a mis en place un cadre d'évaluation afin de suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre du SCN 2008 par les pays. Ce cadre qui complète les instruments d'évaluations par les pairs repose sur trois aspects : (i) les étapes et les ensembles minimaux requis des données révisées ainsi que le Système général de diffusion des données et la Norme spéciale de diffusion des données du Fonds monétaire international (FMI) afin d'évaluer la couverture et le degré de précision des comptes nationaux ; (ii) une série de questions pour contrôler le respect des concepts du SCN et (iii) le Cadre d'évaluation de la qualité des données du FMI afin de contrôler la qualité des données.

OBJECTIFS DE LA MISSION CONJOINTE D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DES COMPTES NATIONAUX

Depuis son adoption, la mise en œuvre du SCN 2008 constitue un nouveau défi pour l'harmonisation des statistiques macroéconomiques pour l'Afrique en général, et les pays membres d'AFRISTAT en particulier.

A ce jour, tous les 22 Etats membres de l'Observatoire sont engagés dans le processus de mise en œuvre du SCN 2008 et plusieurs parmi

eux disposent déjà de résultats concrets. Tout au long du processus de migration au SCN 2008, de riches enseignements ont pu être tirés et pourraient servir aux Etats engagés dans les travaux ou ceux en voie de l'être.

Ainsi, en vue de consolider les acquis de leurs travaux de rebasage et de migration vers le SCN 2008, AFRISTAT, en collaboration avec ses partenaires, recommande aux Etats membres de soumettre les résultats obtenus à un mécanisme d'évaluation par les pairs. Ce mécanisme que l'Observatoire conduit avec ses partenaires offre un cadre d'échanges d'expériences, de bonnes pratiques et de renforcement des capacités des cadres nationaux grâce à un dialogue constructif. Ce dernier est instauré dans le cadre d'une mission conjointe réalisée avec les experts des institutions partenaires et ceux des pays en tant que pairs.

L'objectif général de la mission conjointe est d'évaluer les résultats du changement d'année de base et de la migration vers le SCN 2008 des Etats membres d'AFRISTAT et de faire des recommandations opérationnelles pour une meilleure conformité des pratiques aux nouvelles normes de comptabilité nationale.

De façon spécifiques, l'évaluation des résultats des comptes nationaux obtenus par les pays consiste à :

- analyser le degré de conformité des comptes nationaux produits aux recommandations du SCN 2008 :
- examiner le niveau de couverture des sources de données utilisées lors du processus d'élaboration des comptes nationaux;
- examiner les méthodes utilisées pour le calcul des différents agrégats ;
- émettre des avis sur l'adéquation des moyens mobilisés avec les résultats escomptés ;
- formuler des recommandations opérationnelles pour l'amélioration de la qualité des comptes nationaux proposés.

INITIATION ET PRÉPARATION DE LA MISSION CONJOINTE D'ÉVALUATION

La soumission à une évaluation par les pairs est un acte volontaire des pays. Le souhait d'être évalué est à l'initiative des pays et est concrétisé par une lettre des autorités adressée à AFRISTAT. Après cette phase, les étapes suivantes sont :

- AFRISTAT et le pays candidat à l'évaluation par les pairs conviennent d'une date pour le déroulement de la mission;
- AFRISTAT contacte les partenaires et quelques

pays¹ pour recueillir leur disponibilité et intérêt à faire partie des pairs ;

- Un programme de la mission proposé par AFRI-STAT est examiné et adopté par les évaluateurs ;
- Le programme adopté est partagé avec le pays à évaluer. Il est demandé à ce dernier de communiquer à l'avance aux pairs la documentation pertinente sur les comptes nationaux qui feront l'objet d'évaluation.

DÉROULEMENT DE LA MISSION CONJOINTE **D'ÉVALUATION**

La mission conjointe se déroule en trois étapes principales:

- Étape1 : réunion introductive de la mission avec les autorités nationales du pays en vue de présenter les différents membres de la délégation et de repréciser les objectifs ainsi que la méthode de travail.
- Etape 2 : organisation des sessions techniques sur les points inscrits au programme de travail établi. La première des sessions est celle au cours de laquelle l'équipe nationale présente à la mission le processus de rebasage et de migration au SCN 2008, les sources de données utilisées, les méthodes d'élaboration mises en œuvre, les principales difficultés rencontrées, les résultats obtenus. Les sessions suivantes sont consacrées aux clarifications, au partage de bonnes pratiques, à la formulation des conseils et recommandations pour l'amélioration des méthodes de travail et de la qualité des résultats.
- Etape 3 : réunion de débriefing le dernier jour des travaux où la mission partage aux autorités ses observations et recommandations.

CONTENU DES TRAVAUX À RÉALISER

La méthodologie de travail privilégie la participation active des cadres en charge de l'élaboration des comptes nationaux aux activités en vue de faciliter les échanges. Les sujets de discussions peuvent aller des questions très générales aux considérations techniques très fines qui peuvent parfois nécessiter d'examiner des contenus de fichiers de travail.

A titre d'exemple, pour les comptes de la nouvelle année de base élaborés selon le SCN 2008, les travaux d'évaluation des experts vont porter sur les aspects suivants :

- L'examen des sources de données utilisées pour renseigner l'ensemble des activités économiques réalisées dans le pays. Une attention particulière est accordée à la couverture sectorielle et à l'exhaustivité des unités économiques actives.
- Les principales recommandations du SCN 2008 mises en œuvre par le pays, notamment :
- la prise en compte de la recherche-développement (R&D) et des dépenses d'armement dans la Formation brute de capital fixe (FBCF)
- l'affinement de la méthode de calcul des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) et sa répartition ;
- la clarification de la production de la banque centrale et sa prise en compte;
- l'amélioration de l'enregistrement de la production des services d'assurance-dommages.
- L'examen des principaux résultats obtenus, notamment par une analyse comparative entre les deux systèmes (SCN 1993 et SCN 2008) en vue de

mieux comprendre les changements intervenus :

- présentation des résultats selon les trois optiques du PIB;
- analyse des impacts de la rénovation des comptes nationaux, en relation avec les révisions des sources statistiques, des méthodes d'estimation, des concepts du SCN, des nomenclatures, des corrections d'erreurs passées, ainsi que la prise en compte de phénomènes économiques divers (secteur informel, commerce transfrontalier, fraude, drogue, etc. selon leur importance dans l'économie).

En ce qui concerne les comptes de la première année courante, l'examen des résultats s'intéresse aussi bien aux sources de données utilisées qu'aux méthodes d'élaboration des comptes nationaux à prix constants.

CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ

Les experts participants à l'exercice d'évaluation sont appelés à observer la plus stricte confidentialité concernant les informations communiquées par le pays évalué. Tous les documents présentés dans le cadre de la mission conjointe par le pays sont confidentiels et ne sauraient être rendus publics avant la validation et la diffusion officielles des résultats. Cette clause est un gage de réussite de l'exercice d'évaluation sur les tous premiers résultats obtenus, et aussi parce que les cadres nationaux doivent continuer de façon sereine les travaux après la mission.

COMPOSITION DE LA MISSION CONJOINTE POUR LA REVUE

L'équipe d'experts de la revue d'évaluation par les pairs comprend les représentants des institutions partenaires et des pays. Les institutions qui ont participé à cet exercice au moins une fois au côté d'AFRISTAT sont : AFRITAC de l'Ouest du FMI, la Banque mondiale, la Banque africaine de Développement, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Commission de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest

D'autres partenaires comme la Commission de la CEDEAO et l'INSEE de France avaient aussi été invités à participer à l'évaluation, et ont préféré s'appuyer sur les acteurs présents et les conclusions de la mission conjointe.

Les pairs évaluateurs jusqu'à présent venaient des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Maroc, Sénégal, Togo.

Plusieurs pays ont accepté de mener l'exercice d'évaluation comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Niger, le Togo, etc. En outre, au niveau interne, les pays ont la latitude de faire participer à l'évaluation les acteurs nationaux qu'ils jugent importants en tant que fournisseurs de données sources et/ou utilisateurs des agrégats des comptes nationaux.

FINANCEMENT DE LA MISSION CONJOINTE

En ce qui concerne le financement, les institutions partenaires prennent en charge leurs experts. AFRISTAT finance sa participation et celle des pairs évaluateurs venant des pays sur ressources propres ou de projets dont il a la gestion.

Les pays évalués ont la responsabilité de l'organisation pratique des travaux techniques sous forme d'atelier.

PRINCIPAUX RÉSULTATS ISSUS DE LA REVUE

Les travaux de la mission conjointe d'évaluation sont assortis d'un aide-mémoire cosigné par les différentes parties prenantes.

Cet aide-mémoire retrace les principaux aspects suivants '

- Objectifs de la mission conjointe
- Déroulement de la mission conjointe
- Processus de rebasage des comptes
- Migration vers le SCN 2008
- Principales conclusions de la mission
- Principales recommandations de la mission
 - Recommandations générales
 - Recommandations techniques
- Suivi et mise en œuvre des recommandations de la mission (au besoin, entente préalable entre le pays et les experts pour des missions d'assistance à programmer en vue d'accompagner les cadres dans la mise en œuvre des recommandations, soit par un suivi à distance ou une mission en présentiel).

EXPÉRIENCES DANS LA CONDUITE DE L'EXERCICE

L'initiative de réalisation de l'évaluation par les pairs et les institutions partenaires des résultats du changement d'année de base et de la migration vers le SCN 2008 est vieille de 4 ans maintenant. En effet, les résultats obtenus par les premiers pays dans la rénovation de leurs comptes nationaux ont été rendus disponibles à partir de 2017. Ainsi, l'exercice a été mené de facon individuelle par les différentes institutions partenaires citées plus haut lors de leur mission d'assistance technique, par exemple au Sénégal et en Guinée-Bissau. A partir de 2018, en concertation avec les pays et les experts des institutions partenaires, le besoin de coordonner les interventions était primordial, en vue d'accorder nos vues sur les premiers résultats obtenus.

A ce titre, la première expérience regroupant l'ensemble des partenaires s'est déroulée en 2018 avec comme pays évalué la Mauritanie, qui a tenu à organiser plusieurs exercices du genre sur la période 2018-2019, au fur et à mesure que le pays avançait dans les travaux des comptes de l'année de base, de la première année courante et de la retropolation. Depuis lors, quatre pays ont été évalués. Il s'agit précisément du Burkina Faso en 2018, de la Côte d'Ivoire et du Niger en 2019 et du Togo en début 2020. Par la suite, la mission conjointe avait pu programmer avec plusieurs autres pays comme le Bénin et le Mali la tenue de cet exercice, mais la survenue de la pandémie de Covid-19 a compromis les déplacements des

Cependant, des réflexions ont été engagées en vue de poursuivre l'exercice en webinaire avec un calendrier réaménagé et axé sur des points spécifigues et importants.

LECONS TIRÉES

Lors des travaux d'évaluations dans les pays et à travers les échanges avec les cadres nationaux, plusieurs leçons ont été tirées, aussi bien sur le processus de changement d'année de base et de migration vers le SCN 2008, que sur l'exercice en lui-même.

Concernant les leçons tirées des travaux de mise en œuvre du SCN 2008, on a noté que les facteurs qui ont milité en faveur des pays ayant disposé de résultats probants sont :

¹ Parmi ceux ayant déjà réalisé un changement d'année de base et leur migration vers le SCN 2008.



- Volonté politique affirmée des autorités du pays;
- Soutien de la hiérarchie, au niveau de l'INS à encadrer l'équipe technique;
- Elaboration de stratégie et plan d'action de mise en œuvre du SCN 2008, comme document de plaidoyer pour la sensibilisation des partenaires et la mobilisation des financements;
- Diffusion des résultats des nouveaux comptes après l'élaboration d'une année de base et d'au moins une année courante, en vue de s'assurer d'une cohérence globale du dispositif;
- Une équipe en nombre suffisant, stable, compétente, dynamique et motivée, en vue de pérenniser le dispositif et consolider les acquis ;
- Disponibilité des moyens financiers et matériels adaptés aux besoins, en vue de collecter les

données sources, recruter du personnel et accompagner les travaux à travers des ateliersretraite....

Concernant les leçons tirées de l'exercice d'évaluation par les pairs, on a recueilli aussi quelques

- Meilleure coordination des interventions dans les pays, à travers les échanges entre experts des institutions accompagnant les mêmes Etats sur les mêmes thématiques ;
- Meilleure mise en œuvre des recommandations formulées, notamment celles adressées aux autorités au profit de l'équipe technique;
- Intenses échanges de bonnes pratiques et partage d'expériences entre cadres nationaux et experts;

- Voie privilégiée pour l'harmonisation des agrégats de comptabilité nationale sur le Continent, et défi majeur pour l'atteinte des agendas 2030 et 2063;
- Intense renforcement de capacités des cadres à travers les échanges. A ce titre, des pays ont demandé à mener l'exercice plusieurs fois, sur l'année de base, sur les années courantes et les travaux de retropolation;
- Stratégie de mission conjointe et d'accélération des travaux. A ce titre, des échanges ont aussi débouchés sur l'organisation de missions conjointes d'assistance technique dans les pays, ce qui a permis l'atteinte des résultats sur des périodes assez courtes.

ouvelles d'AFRISTAT

Arrivées

AFRISTAT a accueilli au cours du mois de septembre 2020 et pour une durée de quatre mois, trois statisticiens et un démographe dans le cadre de son programme de recrutement de « jeunes statisticiens ». Cette première promotion de ce programme travaille sur des thématiques liées aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Il s'agit de :

- Mme Edvira Malliedje Fokam, de nationalité camerounaise, diplômée de l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan.
- Mme Soda Mbodj, de nationalité sénégalaise, diplômée de l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE) de Dakar.
- M.Crescens Gbongbonbo Kamtha, de nationalité tchadienne, diplômé de l'Institut sous régional de Statistique et d'Économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé.
- M. Mohamed Abdoulaye Maïga, de nationalité malienne, diplômé de l'Institut de Formation et de



démographiques (IFORD) Recherches Yaoundé.

Le recrutement de jeunes statisticiens ou démographes provenant des écoles africaines de statistique et de démographie contribuera à renforcer les synergies entre AFRISTAT et ces écoles.

De plus, cela constitue pour les lauréats, une opportunité de renforcer leurs capacités auprès des experts d'AFRISTAT.

L'Observatoire aussi s'emploiera à capitaliser, au mieux, les travaux qui seront réalisés par les jeunes statisticiens afin d'améliorer l'offre d'assistance technique au bénéfice des pays.

Départs

■ M. Yankhoba Jacques Badji, consultant de long terme en statistiques des prix, a quitté AFRISTAT le 30 juin 2020 après de loyaux et brillants services rendus à l'Observatoire, dans les Etats membres et au delà.

M. Badji a pris fonction le 16 mai 2017 dans le cadre du programme de renforcement de capacités statistiques de la BAD (PRCS 4.2). Il a largement contribué à la mise en œuvre du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique 2017 (PCI-Afrique 2017). Il a aussi apporté son expertise à l'élaboration et la mise œuvre des documents méthodologiques tels que l'Indice des prix à la production agricole (IPPA) et de l'indice du coût de la construction (ICC). Il a été un membre très actif du comité de rédaction de la Lettre d'AFRISTAT.

La Direction générale d'AFRISTAT et l'ensemble du personnel lui souhaitent plein succès dans ses nouvelles occupations.

M. Ibrahima Dioro Cissé, comptable du Programme de Renforcement des Capacités statistiques (PRCS - BAD/AFRISTAT) et du Programme de Comparaison Internationale (PCI 2017) depuis le 17 avril 2017 a quitté AFRISTAT le 30 septembre 2020. Chargé de la tenue de la comptabilité des deux Programmes au sein d'AFRISTAT, de la centralisation et du reporting mensuel des comptabilités en provenance des INS (Institut national des Statistiques) des pays bénéficiaires, du suivi budgétaire et de l'élaboration des états financiers. M. Cissé avait eu auparavant des contrats successifs couvrant la période d'octobre 2009 à décembre 2015 à AFRISTAT.

La Direction générale lui souhaite plein succès dans ses futures occupations.



Activités de la Direction générale

41e Réunion du Comité de direction

Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 41e réunion, les 24 et 25 septembre 2020 par visioconférence sous la présidence de M. N'Guessan Gabriel Doffou, Directeur Général de l'Institut national de la Statistique (INS) de Côte d'ivoire, président en exercice dudit Comité. Cette réunion a été précédée par la 25e réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT qui s'est tenue également par visioconférence le 21 septembre 2020.

Les travaux ont porté sur la mise en œuvre du plan d'action 2019 et l'exécution à mi-parcours du Plan d'action 2020, le projet du plan d'action 2021 ainsi que le budget 2021. Le Comité a également examiné les contributions des Etats membres aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025.

Sur la mise en œuvre du plan d'action 2019, le

Comité a félicité la Direction générale pour les résultats obtenus, malgré les difficultés rencontrées. Il a approuvé son rapport d'activité 2019. Concernant l'exécution à mi-parcours du plan d'action 2020, le Comité a pris acte du rapport d'activité 2020 au 30 juin 2020 et a encouragé la Direction générale à poursuivre efficacement l'exécution du reste des activités de son plan d'action 2020

En ce qui concerne le projet du plan d'action 2021, le Comité l'a adopté tout en invitant l'Observatoire à être plus prudent sur les actions programmées au regard des incertitudes sur l'évolution de la pandémie liée à la Covid-19. A cet effet, le Comité a invité la Direction générale à réviser le budget 2021 pour tenir compte des remarques formulées sur les activités.

S'agissant de la situation des contributions aux fonds AFRISTAT, le comité a réitéré sa demande aux Directeurs généraux de poursuivre le plaidoyer auprès de leurs autorités afin que les pays libèrent leur quote-part.

Par ailleurs, le Comité a suspendu les interviews des candidats au poste de Directeur général adjoint d'AFRISTAT pour la période 2021-2024. Il a donné des orientations à la Direction générale pour la suite du processus de désignation.

Le Comité a adressé ses félicitations à la Direction générale pour la qualité des documents présentés et la bonne organisation des travaux. Il a rendu un hommage mérité à M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT de 2012 à 2019, pour le travail accompli avec dévouement à la tête de cette institution

21^e Réunion du Conseil scientifique

Le Conseil scientifique d'AFRISTAT a tenu sa 25e réunion, le 21 septembre 2020 par visioconférence sous la Présidence de M. Aimé Tchabouré Guoque, Professeur d'Economie à l'Université de Lomé (Togo), Président dudit Conseil.

Le Conseil a examiné le rapport à mi-parcours du Plan d'action d'AFRISTAT (PAA) 2020 et le projet de Plan d'action 2021. Il a également apprécié l'avancement des travaux de développement de la plateforme AFRISTAT-DATABASE. Par ailleurs, le Conseil a été informé du projet de développement d'une application informatique de gestion des répertoires statistiques d'entreprise.

Sur le rapport d'exécution à mi-parcours du PAA 2020, le Conseil a marqué sa satisfaction sur le niveau d'exécution des activités évalué à 41,1 %. Il a fait des recommandations à la Direction générale afin qu'elle inscrive les nouvelles technologies comme une approche dans ses interventions et appuis aux Etats membres.

Concernant le Plan d'action 2021, le Conseil a exprimé sa satisfaction pour son contenu. Le Conseil a pris acte des contraintes financières auxquelles AFRISTAT risque, une fois de plus, d'être confronté en 2021, surtout qu'une incertitude demeure sur la durée et l'ampleur de la crise sanitaire dans les prochains mois. Il a fait plusieurs recommandations allant du renforcement des capacités humaines de la Direction générale à une plus grande prise en compte des activités suscitées par le contexte actuel telles que :les comptes trimestriels, les données conjoncturelles, les stratégies nationales de développement de la statistique intégrant davantage les besoins des secto-

Convention d'exécution des travaux statistiques du PSR-UEMOA 2015-2020

La période sous revue a été marquée par la poursuite des activités sur les volets statistiques d'entreprises comptabilité nationale et enquête.

Volet Statistiques d'entreprises

M. Roland Frédéric Ngampana, expert d'AFRISTAT en charge des statistiques d'entreprises a effectué, du 17 au 28 août 2020 puis du 30 août au 11 septembre 2020 une mission d'appui technique auprès de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) du Burkina Faso pour la finalisation des travaux de mise en place de l'indice de prix de production de l'industrie (IPPI) et de refonte de l'indice de la production industrielle (IPI) conformément aux nouvelles recommandations internationales. Cet appui a permis de traiter les données disponibles issues des différentes collectes auprès des entreprises, de calculer les IPPI définitifs et les IPI rénovés définitifs 2013 et 2014 de l'ancienne année de base 2013, de réviser l'année de base de l'IPPI et IPI rénové en passant de l'année de base 2013 à l'année de base 2015. Il a également permis de mettre en place les dispositifs de la nouvelle année de base 2015 et des années de référence 2016, 2017, 2018 et 2019 et enfin de calculer les IPPI et IPI rénovés provisoires de la nouvelle année de base 2015 et des années de référence 2016 à 2019. Les IPPI et IPI rénovés calculés au cours de la mission ont fait l'objet de plusieurs documents de publication.

La collecte des données auprès des entreprises

échantillonnées non répondantes permettra de calculer les IPPI définitifs des douze mois de 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 et les IPI rénovés définitifs des quatre trimestres de 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

M. Roland Frédéric Ngampana, a effectué une mission d'appui technique au Burkina Faso du 14 au 18 septembre 2020 auprès de l'INSD pour le lancement des travaux de traitement des données de l'indice du chiffre d'affaires (ICA) dans la Construction, le Commerce et les Services. Cet appui a permis de traiter les données provenant des différentes collectes auprès des entreprises, complétées par les données provenant des déclarations statistiques et fiscales des entreprises de construction, du commerce et des services. Elle a également permis de calculer l'ICA dans l'industrie des quatre trimestres de l'année de base 2015 et des années de référence 2016, 2017, 2018 et 2019. Un appui à distance permettra aux cadres de l'INSD de calculer l'ICA dans l'Industrie, la Construction, le Commerce et les Services.

Volet Comptabilité nationale

L'expert en comptabilité nationale d'AFRISTAT a eu de nombreux échanges avec les pays dans le cadre du rephasage de leurs budgets (Bénin,

Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali et Sénégal).

La Commission de l'UEMOA a fait des observations sur les différents budgets que les pays devraient prendre en compte. A ce titre, des avis de non objection ont été accordés au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal. La prise en compte des observations est en cours pour la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau.

Volet Enquête

AFRISTAT a organisé le 27 août 2020 une réunion virtuelle dans le cadre des travaux d'analyse approfondie des données de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée par les Instituts Nationaux de la Statistique des Etats membres de l'UEMOA en 2017 et 2018. Ont pris part à cette réunion des experts des INS chargés de la coordination des travaux et des enseignants-chercheurs des Ecoles de Statistique Africaines (ENEAM-Cotonou, ENSAE-Dakar, ENSEA-Abidjan et ISSEA-Yaoundé). Cette réunion, marquant le démarrage des travaux, a été l'occasion pour les experts d'AFRISTAT de partager le cadre d'organisation des travaux et le modèle de présentation des articles afin d'en assurer l'harmonisation.

Les travaux de rephasage des budgets pays sont en cours. Les budgets ERI-ESI du Mali, du Togo et du Burkina Faso ont reçu l'avis de non objection de la Commission de l'UEMOA. Par ailleurs, les budgets du Bénin et du Niger sont en examen à la Commission de l'UEMOA tandis que ceux de la Côte d'Ivoire et de la Guinée-Bissau sont en cours de mise en conformité par rapport aux normes exigées par l'UEMOA. Une collaboration entre AFRI-STAT et les enseignants chercheurs des Ecoles de Statistiques Africaines (ENSEA, ENSAE, ISSEA et ENEAM) permettra d'explorer les données de l'ensemble des pays pour produire des articles dans le cadre des études thématiques de l'ERI-ESI.

L'expert en statistiques sociodémographiques, M. Adéchian Djabar a pris part le 24 septembre 2020 a une séance de travail avec l'équipe de l'INSTAT du Mali chargée de la rédaction des études thé-

Projet de renforcement des capacités au Tchad

Au cours de la période sous revue, une mission d'appui a été réalisée dans le domaine des comptes nationaux et des statistiques des prix. Cette mission intervient dans le cadre de la Convention signée en janvier 2018 entre l'INSEED et AFRISTAT pour le programme de développement statistique de moyen terme (PDST 2017-

 Une mission d'AFRISTAT composée de MM. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, Malick Diop et Joseph Fouoking, experts associés en comptabilité nationale, Tchadèléki Biabalo Bahaze-Dao, expert en statistiques des prix s'est déroulée du 24 août au 12 septembre 2020 à N'Djaména et à Dougia au Tchad, dans le cadre d'un appui à l'élaboration des comptes nationaux et aux statistiques des prix.

L'objectif principal de cette mission était de renforcer les capacités de l'équipe des comptables nationaux dans la finalisation des comptes de l'année de base 2017 et le traitement des sources de données de la première année courante 2018 selon le SCN 2008, à l'aide du module ERETES.

Elle visait aussi à apporter un appui pour la mise en place du dispositif de production des nouveaux indices, notamment la poursuite du paramétrage et de l'initialisation des sites en vue d'avoir un dispositif fonctionnel pour la production de l'IHPC. Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- poursuivre les travaux de finalisation de l'année de base 2017;
- entamer le traitement des sources de données de la première année courante 2018;
- mettre en place le dispositif de production des nouveaux indices des prix à la consommation, qui constitueront des déflateurs pour les comptes de la première année cou-

(iv) échanger sur la stratégie à adopter pour la suite des travaux.

Sur la base des premiers résultats des comptes de la nouvelle année de base 2017, plusieurs analyses ont été réalisées en vue de poursuivre les travaux de finalisation des comptes et des orientations ont été données par les experts à l'équipe technique pour finaliser des comptes de l'année de base.

Les travaux réalisés au niveau des prix ont permis dans un premier temps de mettre en place tout le dispositif pour la production de l'IHPC national et dans un second temps de tester l'opérationnalisation de ce dispositif par le calcul des indices régionaux et l'indice national du mois de janvier 2019.

Projet d'appui au suivi des Objectifs de Développement durable en Afrique (SODDA)

Au cours de ce troisième trimestre, le projet SODDA a organisé une réunion du groupe de travail régional sur les ODD, en visioconférence, le 10 juillet 2020. Le projet a également soutenu l'initiative d'AFRISTAT relative au programme « jeunes statisticiens ».

Rappelons que ce projet est financé par le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères et mis en œuvre par AFRISTAT et Expertise France avec l'appui technique de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Réunion du groupe de travail régional sur les ODD

Le 10 juillet 2020, une réunion du Groupe de Travail régional pour le suivi des ODD s'est déroulée en visioconférence.

L'objectif de cette réunion était d'examiner la proposition de liste minimale d'indicateurs faite par AFRISTAT pour le suivi des deux agendas 2030 et 2063. Il s'agissait de manière spécifique de :

- informer les membres du groupe technique sur les principales activités mises en œuvre dans le cadre du suivi des ODD dans chaque pays après novembre 2019;
- présenter les travaux réalisés par AFRISTAT afin de faciliter aux pays le suivi simultané des agendas 2030 et 2063;
- recueillir les commentaires des membres du

groupe technique afin de réviser la liste des indicateurs proposés pour la rendre plus pertinente eu égard au contexte des Etats membres;

identifier les pays pilotes en mesure de produire au cours de l'année un rapport ou une brochure sur le suivi des ODD et de l'agenda 2063.

En dehors des experts d'AFRISTAT, cette réunion a connu la participation des écoles de Statistique Africaines, des représentants du Bénin, du Burundi, du Cameroun, du Mali, du Togo et du Tchad et des représentants d'Expertise France et de l'Insee.

■ Recrutement de jeunes statisticiens pour travailler sur des thématiques liées aux ODD Le projet a également apporté un appui à AFRI-

STAT pour le recrutement de la première promotion du programme « jeunes statisticiens ». Les candidats retenus travaillent sur des thématiques liées aux ODD. Au cours de leur mission, ils contribueront à :

- faire un état des lieux de la disponibilité de données pour le suivi et l'évaluation des ODD dans les Etats membres d'AFRISTAT;
- l'élaboration des notes d'orientation technique pour opérationnaliser le calcul de certains indicateurs ODD sur la base des données primaires disponibles;
- l'élaboration de brochures d'information sur les indicateurs ODD au Mali;
- des travaux méthodologiques exploratoires pour le suivi des ODD relatifs à l'environnement, l'agriculture et l'économie.

Collaboration AFRISTAT / CEA / INSEE / PARIS21

Dans le but de pallier l'absence d'activités d'assistance technique menées habituellement dans le cadre de la coopération, AFRISTAT, l'INSEE, PARIS21 en collaboration avec la CEA ont convenu d'organiser un cycle de conférences audio-visuelles en langue française promouvant l'échange d'expériences. Ces rencontres traitent de sujets opérationnels et méthodologiques d'actualité liés à la COVID-19.

Dans le cadre de la série de conférences annoncées, le trimestre sous revue a enregistré l'organisation de deux rencontres virtuelles.

La première a été organisée les 28 et 29 juillet 2020 et portait sur le thème : Les enquêtes par téléphone en réponse à la COVID-19 : défis et perspectives. Elle ambitionnait d'apporter les éclairages sur la conduite des enquêtes par téléphone notamment sur le biais introduit par les non-réponses, la durée de l'interview, la sélection de l'échantillon, le volume et l'adaptation du questionnaire, le traitement et la dissémination des données, etc.

La seconde s'est déroulée le 3 septembre 2020 et s'intitulait : En quoi la démarche qualité en matière statistique aurait aidé à atténuer les

désagréments dus à la COVID-19. Elle avait pour objectif de renseigner sur (i) les pré requis sur lesquels se baser et l'investissement à consentir pour adopter une démarche qualité intégrale en matière statistique ainsi que (ii) les gains suscités par cette initiative notamment en période de crise telle que celle liée à la COVID-19.



Autres activités d'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

GUINÉE

L'expert en charge des statistiques d'entreprises d'AFRISTAT, M. Roland Frédéric Ngampana, a effectué une mission d'appui technique en Guinée auprès de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) pour la mise en place de l'indice de la production industrielle (IPI) et la finalisation des travaux d'amélioration du dispositif d'enquêtes de conjoncture dans l'industrie, la construction, le commerce et les services. Cet appui a permis de former sept cadres de la BCRG sur le dispositif de production et de publication de l'IPI, de mettre en place l'échantillon provisoire des entreprises et établissements industriels et d'élaborer le questionnaire qui servira à la collecte des données de l'IPI. Il a également per-

mis de finaliser les questionnaires des enquêtes de conjoncture dans l'industrie, la construction, le commerce et les services et de valider les échantillons de ces enquêtes. Les capacités des cadres de la BCRG ont également été renforcées sur l'utilisation des nomenclatures économiques et sur les techniques d'échantillonnage des enquêtes auprès des entreprises.

Activités internationales

Réunion virtuelle sur la réponse des INS à la COVID 19 : Défis rencontrés par les INS dans l'élaboration des comptes nationaux trimestriels (CNT) et solutions envisagées

MM. Serge Jean Edi et Ibrahima Sory, respectivement expert économiste principal et expert en comptabilité nationale, ont participé à une réunion virtuelle sur les défis rencontrés par les INS dans l'élaboration des CNT, organisée par la Commission de l'Union africaine (CUA) avec le soutien du Programme Statistique panafricain (PAS). La réunion qui s'est tenu les 6 et 7 juillet 2020, a réuni les représentants en charge des comptes nationaux des INS de l'ensemble des pays africains membres de l'UA, des CER, AFRI-STAT et les experts du PAS.

La réunion s'est appuyée sur les résultats de l'enquête menée par la CUA portant sur les problèmes de données soulevés par les pays et les CER lors de la compilation des CNT des 1er et 2e trimestres 2020 et les solutions adoptées par les pays dans le contexte de la COVID-19.

Un guide des solutions possibles a été présenté par un expert du PAS en plus des cas de certains pays et a fait l'objet d'échanges entre les participants. Ces échanges ont porté sur différents aspects des CNT notamment : (i) la situation de la compilation des comptes nationaux trimestriels en Afrique ; (ii) les données manquantes ; (iii) l'économie informelle et la production non marchande ; (iv) les méthodes d'estimation ; (v) la désaisonnalisation ; et (vi) la diffusion des résultats des CNT.

Réunion virtuelle sur la méthodologie d'élaboration des agrégats macroéconomiques trimestriels pour les CER et l'Union africaine

M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a participé à un atelier en ligne organisé par la Commission de l'Union africaine (CUA) pour discuter de la méthodologie d'élaboration des agrégats macroéconomiques trimestriels au niveau des Communautés économiques régionales (CER). L'atelier s'est tenu le 18 août 2020 et a réuni les représentants des CER, de la CUA, des experts du PAS et d'AFRISTAT.

La rencontre a permis d'échanger sur : (i) aperçu des comptes nationaux trimestriels (CNT) ; (ii) approche méthodologique pour l'estimation des CNT ; (iii) résultats préliminaires des estimations effectuées sur les CNT ; (iv) aperçu sur la politique de diffusion du PIB trimestriel et (v) démonstration des résultats obtenus sous Excel.

■ Webinaire d'échanges techniques sur le dispositif de cadrage macroéconomique de la Commission de l'UEMOA

M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a participé à un atelier en visioconférence, d'échanges techniques sur le dispositif de cadrage macroéconomique régional organisé par la Commission de l'UEMOA. La rencontre a été organisée le 19 août 2020 à l'intention des experts des Directions en charge de la prévision macroéconomique des Etats membres. L'atelier a réuni par Etat membre, deux experts en charge des travaux du cadrage macroéconomique ainsi que des représentants de la BCEAO, d'AFRISTAT, d'AFRITAC de l'Ouest et de la CEA/BSR Afrique de l'Ouest ainsi que des cadres de la Commission de l'UEMOA.

L'objectif général du webinaire était de procéder à des échanges sur le dispositif de cadrage macroéconomique en cours de mise en place au sein de la Commission ainsi que sur les perspectives y relatives.

Cette réunion a permis de présenter : (i) l'organisation générale du dispositif de cadrage macroéconomique au sein de la Commission ; (ii) la structure du modèle quasi-comptable (MQC) de prévision récemment mis en place au sein de la Commission ; (iii) les premiers résultats de l'exercice de cadrage macroéconomique récemment mené sur deux pays pilotes (Burkina Faso et Sénégal) à l'aide des MQC ; (iv) les perspectives et de recueillir les attentes des pays membres.

■ 56° réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales des Etats membres de la CEDEAO

M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général d'AFRISTAT, a représenté AFRISTAT à la 56e

réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales des Etats membres de la CEDEAO qui s'est déroulée le 10 septembre 2020 par visioconférence

Au cours de cette rencontre, les principaux points de discussions se rapportaient à l'examen (i) du rapport d'activité de l'AMAO pour le premier semestre 2020, (ii) du rapport du programme de coopération monétaire de la CEDEAO au titre de l'année 2019, (iii) de la proposition de création d'un fonds communautaire de solidarité et de stabilisation, (iv) des caractéristiques d'un cadre commun de politique monétaire pour la CEDEAO, (v) du rapport de l'étude sur l'élaboration d'un cadre de mise en commun des réserves pour la zone monétaire unique de la CEDEAO, (vi) de la proposition sur la taille et la répartition du capital de la future banque centrale de l'Afrique de l'ouest et (vii) des termes de référence portant choix du siège de la BCAO.

■ Webinaire Recensement de la population en Afrique : réussir la transition digitale

AFRISTAT et GEOSYSTEMS ont co-organisé un webinaire sur le thème : Recensement de la population en Afrique : réussir la transition digitale le 15 septembre 2020 afin d'encourager les échanges autour de la question de la transition digitale des recensements. Ce webinaire a été animé par quatre panelistes venant des INS (du Botswana, du Mali et du Maroc) et de GeoSpace Int en Afrique du Sud.

■ Webinaire sur les statistiques du handicap

M. Adéchian Djabar, expert en statistiques sociodémographiques, a pris part du 22 au 24 septembre 2020 à la 20e Réunion annuelle virtuelle du Washington Group sur les statistiques du handicap. Les travaux ont porté sur les rapports nationaux de certains pays sur les statistiques du handicap, les activités de collecte de données liées à la Covid-19, les mises à jour des indicateurs de sévérité et des personnes en difficultés dans plusieurs domaines, des travaux d'élaboration des mesures spécifiques au fonctionnement psychosocial, des recommandations pour la diffusion des données



collectées à l'aide des outils du Washington Group, la présentation du groupe de travail sur les facteurs environnementaux et la participation ainsi que les groupes de travail régionaux.

■ Projet de méthodologie pour des indices de commerce extérieur plus harmonisés pour l'Afrique

M. Serge Jean Edi, expert économiste principal a participé à l'atelier en ligne organisé par la Commission de l'Union africaine (CUA) pour discuter et améliorer un projet de guide destiné à aider les États membres de l'UA à produire des indices du commerce extérieur plus harmonisés et plus comparables. L'atelier qui s'est tenu les 31 août et 1er septembre 2020 et a réuni les représentants des INS de l'ensemble des pays africains utilisant les statistiques du commerce extérieur, des CER, de la CUA et des experts du PAS.

L'atelier a permis de : (i) présenter le projet de guide qui s'appuie sur les résultats d'une enquête menée en 2019 sur L'évaluation des méthodes et techniques d'élaboration des indices du commerce extérieur dans les États membres de l'UA et de consultations de quelques pays ; (ii) présenter la méthodologie de calcul des indices du commerce extérieur de la Commission de la CEDEAO et de quelques pays ; (iii) présenter et faire une démonstration sur l'outil informatique développé en Visual basic pour Excel - TIMXLS, qui utilise les Statistiques du commerce international de marchandises (IMTS) pour aider au calcul des Indices des valeurs unitaires (UVI).

■ Assemblée générale annuelle de l'association CESD - Statisticiens pour le développement

Le 29 septembre 2020, l'Assemblée générale annuelle de l'association CESD - Statisticiens pour le Développement s'est tenue à distance en visioconférence. Le Directeur Général d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meye, y a représenté l'Observatoire et a contribué au traitement des questions en examen.

A cette occasion, les rapports financier et moral ont été adoptés et l'admission de nouveaux membres ainsi le renouvellement des membres du bureau de l'association ont été actés.

■ 33^e session de la Conférence des directeurs des écoles de statistique africaines

La 33° session de la Conférence des directeurs des écoles de statistique africaines (CODESA) s'est déroulée le 30 septembre 2020 par visioconférence. Au cours de cette réunion à laquelle prenait part M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général d'AFRISTAT, les écoles de statistique africaines (ESA) ont présenté les activités réalisées en leur sein au cours de la dernière année scolaire y compris la mise en œuvre de la rénovation pédago-

Par ailleurs, les cadres de collaboration des ESA entre elles et avec la GENES ont été actualisés.

Échos des instituts nationaux de statistique

■ CAMEROUN www.statistics-cameroon.org

Adoption de la nouvelle loi statistique

Le Président de la République du Cameroun a promulgué la loi n° 2020/010 du 20 juillet 2020 régissant l'activité statistique au Cameroun. Cette loi fixe les principes de base pour la production des statistiques officielles, les règles déontologiques, le cadre institutionnel relatif à la production statistique et les modalités de coordination de l'activité statistique.

Cette loi abroge la loi n°91/023 du 16 décembre 1991 relative aux recensements et enquêtes statistiques. Les textes d'application (décrets et arrêtés) sont en cours d'élaboration avec pour objectif de les faire adopter le plus tôt possible.

Enquête sur la disponibilité des méthodes contraceptives modernes et des services de santé maternelle

Du 1er au 30 septembre 2020, s'est tenu sur l'ensemble du territoire national l'*Enquête* 2020 sur la disponibilité des méthodes contraceptives modernes et des services de santé maternelle dans toutes les catégories de formations sanitaires au Cameroun.

Cette enquête, commandée par le Ministère de la Santé Publique, a bénéficié de l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP).

Cette opération consiste à évaluer, d'une part, la disponibilité des méthodes contraceptives modernes et des produits de santé maternelle dans les formations sanitaires (FOSA) au Cameroun, et d'autre part, la perception des clients par rapport aux services proposés par les FOSA.

En outre, elle permettra d'évaluer la planification

familiale par les clients. Les résultats sont attendus en décembre 2020.

Enquête sur l'évaluation des effets de la COVID-19 sur les collectivités territoriales décentralisées (CTD)

Du 29 juin au 9 septembre 2020 s'est réalisée sur l'ensemble du territoire national une enquête sur l'évaluation des effets de la COVID-19 sur les 374 CDT du Cameroun (dont 360 communes et 14 communautés urbaines). Elle avait pour objectif de faire une évaluation rapide des effets de la crise de la COVID-19 et des mesures gouvernementales de riposte sur le développement local aux plans sanitaire, économique, social et environnemental. Les résultats de cette étude vont fournir des évidences factuelles nécessaires à la prise des mesures appropriées. La publication des résultats est prévue pour la mi-octobre 2020.

Elaboration de la 3° Stratégie nationale de développement de la Statistique (SNDS3)

La nouvelle loi statistique fait de la SNDS le cadre de référence des statistiques officielles au Cameroun.

Au cours du 3e trimestre 2020, sous l'impulsion de l'INS, le Système national d'information statistique (SNIS) a engagé les travaux d'élaboration de la 3e SNDS.

Cette nouvelle stratégie qui a pour horizon 2030, se veut plus efficace dans la mesure où le Système veut partir de la demande en statistique sur le plan national et international pour déduire les activités à réaliser. La démarche retenue tient en six étapes à savoir, l'évaluation finale de la deuxième SNDS, le diagnostic du SNIS, l'élaboration de l'arbre à problèmes, l'élaboration de la stratégie propre-

ment dite et le dispositif de suivi-évaluation.

Au terme des ateliers organisés, les objectifs ont été atteints. Une liste d'indicateurs représentant la demande prioritaire en statistiques officielles a été produite et les données ont été collectées. Leur exploitation permettra de meubler le rapport sur l'évaluation finale de la SNDS2. Ledit rapport sera présenté à la prochaine session ordinaire du Conseil national de la Statistique prévue en novembre 2020.

Situation des indicateurs des Objectifs du Développement durable (ODD) édition 2020 et de 10 rapports régionaux

Du 31 août au 1er septembre 2020, s'est tenu dans la ville de Mbalmayo, l'atelier de production du rapport national et de dix rapports régionaux sur la situation des indicateurs des ODD, édition 2020. Y ont pris part les représentants des services centraux de l'INS et deux représentants de chacune des dix agences régionales de l'INS dont le Chef d'Agence.

Les objectifs spécifiques de cet atelier étaient de collecter les données, de s'assurer de leur cohérence et de produire les graphiques et les pictogrammes. L'entame des travaux a été marquée par deux exposés. Le premier a porté sur le cadre général des ODD au Cameroun et le second sur le canevas de rapport régional des ODD. Les travaux se sont déroulés en plénière et en commissions.

Au terme des travaux, plus de 70 % des données ont été collectées et le contrôle de cohérence effectué. La production des graphiques et des pictogrammes a juste été amorcée. Un autre atelier est prévu à l'effet de poursuivre l'exercice. La publication du rapport national et des dix rapports régionaux sur les ODD est prévue pour décembre 2020.



■CÔTE D'IVOIRE www.ins.ci

Reformes du Système statistique national (SSN)

En vue du renforcement des mécanismes de pilotage et de gouvernance du SSN, le Gouvernement ivoirien a adopté le 11 décembre 2019, en Conseil des Ministres un projet de loi modifiant et complétant la loi n°2013-537 du 30 juillet 2013 portant organisation du SSN.

Ce projet de loi modifie le statut juridique du Conseil National de la Statistique (CNStat). Il change également le statut juridique de l'INS qui devient une agence d'exécution dénommée Agence Nationale de la Statistique (ANStat). Il intègre en outre, deux nouveaux organes à savoir l'Autorité Nationale de la Statistique publique (ANSP) et le Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS), afin de prendre en compte des aspects majeurs de l'activité statistique, notamment le contrôle de l'activité statistique, la mobilisation des ressources nécessaires au financement durable de la production et de la diffusion des statistiques officielles.

Après l'amendement et l'adoption du projet de loi successivement par l'Assemblée Nationale le 21 juillet 2020 puis par le Sénat, le 8 septembre 2020, la prochaine étape pour mener à terme ce processus de réforme consistera en la promulgation de la Loi révisée et la signature de ses décrets d'application par le Président de la République.

Mission du FMI, 7° et 8° revue du Programme économique financier (PEF) 2016-2020

Dans le cadre de la 7^e et 8^e revue du PEF 2016 - 2020 soutenu par la Facilité élargie de crédit couplée avec le Mécanisme élargi de crédit, une mis-

sion par visioconférence du Fonds monétaire International (FMI) s'est déroulée du 15 septembre au 1er octobre 2020.

Pour rappel, le PEF 2016 - 2020 prévoit un renforcement du système statistique national en vue d'un meilleur pilotage de l'activité économique. Les réunions techniques avec l'INS ont eu lieu les 16 et 18 septembre 2020. Ils ont porté sur le rebasage des comptes nationaux et la mise en œuvre du SCN 2008; la mise en place des indicateurs de haute fréquence notamment les indices de chiffre d'affaires (ICA) du commerce, de l'industrie et de la construction; le Recensement général de la population et de l'habitat de 2020 (RP 2020); la méthodologie et les résultats de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) et sur la mise en œuvre de la SNDS 2017-2021.

5° Recensement de la population (RP 2020)

Le 25 août 2020, s'est déroulé, au siège du Bureau technique permanent du recensement (BTPR), une cérémonie de remise par l'UNFPA d'un lot d'environ 40 000 tablettes avec ses accessoires informatiques. Ces tablettes acquises grâce à un financement du groupe de la BAD, serviront pour l'exécution de la phase de dénombrement du 5° Recensement général de la population et de l'habitat (RP2020).

Ensuite, il a été réalisé du 1^{er} au 21 septembre 2020, une opération de pré-test du dénombrement dans des zones ciblées avec 15 équipes composées de 60 agents et de 5 superviseurs. L'objectif de ce pré-test était de tester la collecte des données en utilisant les nouvelles tablettes qui seront effectivement utilisées au cours de la grande phase et d'autres aspects d'ordre opérationnel, notamment, les difficultés de réalisation,

le mode et la technique de collecte des données, le contrôle qualité, le transfert et la centralisation des données.

Recensement économique des entreprises industrielles et établissements de Côte d'Ivoire (REEIE-CI)

Le troisième trimestre a été marqué par l'exécution des travaux de la troisième étape du Projet. Dans ce cadre, un atelier a été organisé à Jacqueville, sur la période du 13 au 20 septembre 2020. Cet atelier a réuni l'ensemble des experts rédacteurs du Comité technique du projet issus de l'INS, du Ministère en charge de l'Industrie et des représentants de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), du Projet d'Appui à la Gestion économique et financière (PAGEF), du Ministère de l'Economie et des Finances et de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI).

L'objectif général de l'atelier était de réaliser les travaux de rédaction du rapport global du REEIE-CI 2018 conformément au plan d'analyse validé par les experts et les membres du Comité technique du projet.

Au terme de l'atelier, les résultats attendus suivants ont été atteints :

- les travaux d'analyses thématiques des équipes de rédaction sont consolidés ;
- la vérification de la complétude des travaux d'analyse des tableaux et des graphiques est réalisée;
- le rapport global consolidé est réexaminé et les thématiques du plan d'analyse sont mises en cohérence sur le plan du style de rédaction et de la pertinence des analyses;
- le rapport global provisoire du REEIE-CI 2018 est validé.

■GUINÉE EQUATORIALE www.inege.gq

Présentation des résultats de l'indice des prix à la consommation (IPC) et du produit intérieur brut trimestriel

Au cours du mois de juillet 2020, le Directeur Général de l'INEGE, M. Ricardo Nsue Ndemesogo Obono, a présenté au siège social de l'institution, les résultats de l'IPC du 2° trimestre et du PIB du premier trimestre 2020.

Ainsi, le taux d'inflation en moyenne annuelle enregistré au deuxième trimestre de l'année en cours a été de 3,0 %.

Dans ce contexte, la variation trimestrielle moyenne de l'indice général a été de 0,3 %, tandis que la variation cumulée sur le deuxième trimestre a été de 0,8 %. Le PIB a augmenté de 0,9 %au cours du premier trimestre 2020, par rapport au même trimestre de 2019, en raison de la croissance du PIB pétrolier (+ 2,2 %). En glissement annuel, le PIB a progressé de 3,1 %, sous l'effet de la croissance du PIB pétrolier (+5,5 %) et de l'amélioration du PIB non pétrolier (-0,1 % contre -4,6 % lors du trimestre précédent).

Les dépenses d'investissement et les dépenses courantes ont augmenté respectivement de 60,1 %

et 6,0 % dans la même période, entrainant une augmentation des dépenses totales de 18,6 %.

Réunion de validation de l'annuaire statistique 2020

La République de Guinée Equatoriale disposera prochainement d'un nouvel annuaire statistique pour l'année en cours 2020.

Les données de ce document ont été présentées et validées le vendredi 28 août lors d'une séance de travail qui a réuni l'INEGE, les représentants des différents départements partenaires dans la production de données statistiques et les institutions financières.

L'événement qui a eu lieu au Ministère des Finances, de l'Économie et du Plan sous la présidence du Directeur Général de l'INEGE, a servi de plateforme pour s'entendre sur les données provenant de différentes sources et devant figurer dans l'annuaire avant sa publication officielle.

Première réunion du Conseil national de la Statistique

Le CNS est l'organe suprême du système statistique national. Il est chargé de définir les orientations et directives liées à la programmation, la production et la diffusion des statistiques officielles du pays. La première réunion du CNS a eu lieu le 6 août 2020 au Ministère des Finances, de l'Économie et du Plan, sous la présidence de Son Excellence M. César Augusto Mba Abogo, Président dudit Conseil. D'autres ministres membres de cet organe y ont participé, à savoir le ministre des Mines et des Hydrocarbures, le ministre des Transports, Postes et Télécommunications, le ministre de la Pêche et des Ressources en eau, le ministre des Affaires sociales et de l'Egalité des sexes, le ministre délégué du Travail, Développement de l'emploi et de la Sécurité sociale, le vice-ministre de la Santé et de la Protection sociale, entre autres.

Réunion de validation des documents techniques du 1er recensement des entreprises par la commission nationale

Après la promulgation du décret n° 177/2019 du 9 septembre 2019, qui prévoit l'organisation du premier recensement des entreprises de la République de Guinée Equatoriale et constitue sa commission technique nationale.

La Commission nationale du premier recensement des entreprises a organisé une réunion le 31 juillet 2020 sous la présidence du ministre des Finances, de l'Économie et du Plan et président de ladite Commission. Elle a réuni les personnalités des institutions de l'Etat du pays et a eu pour but de valider l'ensemble des documents techniques du 1er recensement des entreprises, après leur présentation et validation en première lecture par le Comité technique.

Réunion du comité technique du 1er recensement des entreprises

Le comité technique du premier recensement des entreprises s'est réuni le 24 juillet 2020, sous la présidence du Directeur Général adjoint de l'INEGE, M. Fidel Sepa Mebulo, représentant le Directeur Général.

L'objectif de cette réunion était d'étudier et de valider au niveau technique les documents du recensement préparés par le Bureau avant d'être soumis à la Commission nationale du recensement.Le recensement des entreprises a un objectif global : celui de disposer d'une base d'entreprises exhaustive et fiable qui permettra de suivre la démographie des entreprises et de mettre en place une nouvelle liste d'indicateurs structurels et économiques qui serviront à formuler de meilleures politiques économiques nationales.

Première réunion du Comité des programmes statistiques

Les membres du Comité des programmes statistiques (CPE) ont tenu leur première séance de travail le 22 juillet 2020 au Trésor général de l'État sous la présidence du Directeur Général de l'INEGE. Cette réunion a permis l'adoption de décisions importantes, telle que l'approbation de la création des sous-comités de statistiquessectoriels. Elle a abordé plusieurs points comprenant : la création de neuf sous-comités sectoriels de statistique; la présentation du rapport sur le niveau de mise en œuvre des activités de la stratégie nationale de développement statistique (ENDE) 2016-2020; la présentation de la stratégie de sensibilisation statistique; la présentation du

rapport sur l'état d'avancement des travaux de la deuxième enquête auprès des ménages et du recensement des entreprises et la préparation de la nouvelle ENDE 2021-2024.

Réunion du 7^e Conseil d'administration de l'INEGE

Les membres qui composent le Conseil d'Administration (CA) de l'INEGE, dirigé par son président, M. César Augusto Mba Abogo, se sont réunis le 13 juillet 2020 au ministère des Finances, de l'Économie et du Plan, pour aborder différentes questions liées au fonctionnement de l'INEGE. Cette séance de travail avait en ordre du jour les points suivants : lecture et approbation du procèsverbal du dernier Conseil d'administra-tion, validation du rapport d'activités 2019, exécution du budget 2019, adoption du plan d'action 2021, étude et approbation du Budget pour 2021, paiement des droits d'ancienneté du personnel ou des triennats et les questions diverses.

=MALI www.instat-gov.ml

Un Accord de partenariat pour la promotion de recherche autour des statistiques au Mali

L'Institut National de la Statistique (INSTAT) et l'Institut des Sciences humaines (ISH) ont signé, le 9 septembre, un accord de coopération visant à renforcer leur lien de partenariat pour la recherche et le transfert de technologies concernant les productions statistiques au Mali.

La cérémonie de signature a eu lieu dans les locaux de l'INSTAT. Cet Accord-Cadre est signé pour une durée de cinq ans.

Rapport provisoire de la revue des ressources humaines validé

La validation du rapport provisoire de la revue des ressources humaines de l'Institut National de la Statistique était au centre d'un atelier de deux

La rencontre qui s'est tenue, du 3 au 4 septembre 2020, a réuni les participants venus de l'INSTAT, du Projet d'Amélioration du système statistique national du Mali (PASSNM), de la Cellule de Planification et de Statistique du secteur du Développement rural (CPS/SDR), de l'Observatoire du Développement humain durable (ODHD) et du Centre de Formation et de perfectionnement en statistique (CFP-STAT).

Promotion de l'utilisation des données statistiques : L'INSTAT vulgarise les résultats de l'EMOP 2019/2020

L'INSTAT a procédé, le 28 août 2020, à la restitution des résultats de passages et du rapport annuel 2019/2020 de l'Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP).

Cette activité a contribué à l'amélioration de l'utilisation des statistiques, à travers une large diffusion des résultats de l'enquête.

■SÉNÉGAL www.ansd.sn

Dispositif de suivi de la conjoncture économique : l'ANSD améliore ses indices

A la suite de la signature de la convention d'exécution du Programme Statistique régionale (PSR 2015-2019) et conformément à sa vision d'être un centre de référence en matière de production et diffusion d'une information statistique de qualité au service de tous les utilisateurs, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a entamé un processus de refonte de l'Indice des prix de production industrielle (IPPI) et de l'Indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) suivant les nouvelles recommandations internationales, ainsi que la mise en place des Indices de chiffre d'affaires (ICA) dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Ces travaux ont été conduits avec l'assistance technique d'AFRISTAT.

Par ailleurs, pour renforcer le dispositif de suivi de la conjoncture économique, l'ANSD a entrepris l'Enquête trimestrielle sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) pour disposer de statistiques fiables capables de dresser, avec celles de l'Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal (ENES), un portrait complet de l'offre et de la demande d'emploi sur le marché du travail. La mise en œuvre de ce projet a bénéficié de l'appui financier de la Banque mondiale et de l'appui technique de Statistique Canada.

Au terme des travaux, l'ANSD envisage, à partir du 30 octobre 2020, la publication officielle de l'IPPI et l'IHPI rénovés suivant les nouvelles recommandations des Nations Unies. S'agissant de l'EERH et des ICA, la publication officielle démarre le 20 novembre 2020.

Rénovation pédagogique des filières de formation des élèves ingénieurs statisticiens

Les activités récentes de l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE) ont eu trait aux travaux de fin d'année, à la rénovation pédagogique et aux jurys de recrutement pour la rentrée académique 2020-2021.

L'année académique 2019-2020, notamment son second semestre, a été fortement impactée par les conséquences de la pandémie liée à la Covid-19. Au demeurant, les solutions numériques ont été mises à profit pour l'organisation de cours en

ligne. Une reprise en présentiel a également été effectuée au cours du mois d'août. Elle a permis de boucler les volumes horaires des enseignements et de tenir les évaluations ainsi que les jurys de fin d'année.

Le Réseau des écoles de Statistique africaines a initié une rénovation pédagogique dont les principaux résultats sont notamment de nouvelles offres de formation (Analystes statisticiens de niveau Bac+3 et Ingénieur statisticien recrutés avec le niveau baccalauréat) et de nouveaux programmes. A ce titre, un atelier des Directeurs des études du RESA s'est tenu à Abidjan du 22 au 27 septembre 2020 pour finaliser les maquettes et syllabus des enseignements.

Les jurys des concours de recrutement se sont tenus par visioconférence et les résultats ont été publiés le 1^{er} octobre 2020. Les responsables des quatre écoles du RESA se sont retrouvés à Abidjan à cet effet. En marge de ces jurys, la Conférence des Directeurs des écoles de Statistique africaines (CODESA) a consacré le passage de témoin entre le Président sortant M. Abdou Diouf, Directeur de l'ENSAE et son successeur M. Hugues Kouadio, Directeur de l'ENSEA.



Publication des résultats des enquêtes démographiques et de santé continues (EDS-C)

L'ANSD en collaboration avec le Ministère de la Santé et l'Action sociale (MSAS) a réalisé l'enquête continue de 2019. Il s'agit précisément de l'Enquête démographique et de sante continue 2019 et de l'Enquête continue sur les prestations des services de soins de santé (ECPSS). L'atelier de partage des résultats provisoires de ces deux rapports a été organisé le 28 juillet 2020.

Etude sur le profilage des immigrants internationaux

L'ANSD en collaboration avec l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM), a mené en 2019 une enquête pour le profilage des immigrants internationaux qui résident dans le département de Dakar.

L'ANSD a organisé un atelier de partage des résultats le jeudi 13 aout 2020.

Autres activités

Durant ce troisième trimestre 2020, l'ANSD a procédé à la production et à la diffusion des publications conjoncturelles portant sur le PIB trimestriel, les prix à la consommation, la production industrielle, les prix à la production industrielle, le commerce extérieur, les statistiques économiques.

Toutes ces productions sont librement accessibles sur le site web de l'ANSD: www.ansd.sn.

■TOGO www.togostat.org

Présentation des résultats du rebasage du PIB et des comptes nationaux de 2016, 2017 et 2018

Le 30 septembre 2020 l'Institut National de la Statistique et des Etudes économiques et démographiques (INSEED) a organisé à Lomé un séminaire de présentation des résultats du rebasage du Produit intérieur brut (PIB) et des comptes nationaux de 2016, 2017 et 2018 élaboré sous le Système de comptabilité nationale (SCN) 2008. Il convient de rappeler que dans ce contexte, au

Togo, la migration du SCN 1993 au SCN 2008 s'est faite avec un changement de l'année de base, celle de 2016, pour être en conformité avec la communauté internationale en matière d'élaboration des comptes.

Il ressort de ces résultats que le PIB de 2016, sous le SCN 2008, passe à 3 574,4 milliards de FCFA contre 2 618,1 milliards de FCFA suivant le SCN 1993, soit une réévaluation de 36,5 %.

Pour l'année 2017, le PIB réel est de 3 729,8 milliards de FCFA, correspondant à un taux de croissance de 4,3 % entre 2016 et 2017.

Présentation des résultats de l'enquête sur l'impact de la Covid-19 sur les ménages

L'INSEED a réalisé du 26 mai au 10 juin 2020, une enquête sur la perception et l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les ménages togolais. Cette enquête a été réalisée avec l'appui de

la Banque mondiale et a couvert un échantillon de 2 189 personnes adultes, interrogées par téléphone sur toute l'étendue du territoire. Les résultats de cette enquête ont été présentés le 9 juillet 2020 par le Directeur Général de l'INSEED, M. Koame Kouassi. Il faut rappeler que cette enquête a couvert trois domaines à savoir : l'agglomération de Lomé, la capitale et les autres milieux urbains (chefs-lieux des autres préfectures) et le milieu rural.

Réunion de prise de contact du conseiller technique principal (CTP) du 5° RGPH avec les membres du BCR

Le 14 septembre s'est tenue à l'INSEED, une réunion de prise de contact qui a permis au Conseiller technique principal (CTP) du 5° RGPH, M. Emmanuel Ngwe, d'échanger avec les membres du Bureau central du recensement (BCR). A cette rencontre le Chef du BCR, M. Fankeba Souradji, a présenté l'état des lieux des activités du RGPH-5. M. Emmanuel Ngwe a, de son côté, rappelé l'objectif de sa mission à savoir appuyer l'INSEED dans la planification, l'organisation et l'exécution de toutes les activités prévues dans la feuille de route du RGPH-5. Il a marqué sa satisfaction sur l'étendue des travaux déjà réalisés en amont.

Atelier de formation des professionnels de médias sur le relais de l'information statistique

Du 10 au 14 août 2020 s'est tenu à Kpalimé, l'atelier de formation des professionnels de

médias sur le relais de l'information statistique. Cet atelier a regroupé une trentaine de participants parmi lesquels le Directeur Général de l'INSEED, M. Koame Kouassi, les formateurs et les professionnels de médias issus de différents organes de presse (écrite, radio, télé et en ligne). Cette rencontre a permis d'outiller les professionnels des médias sur leur rôle de relais de l'information statistique, à travers les modules d'enseignement dispensés au cours de cet atelier. Le Directeur Général de l'INSEED a saisi l'opportunité pour renouveler sa reconnaissance à tous les professionnels de médias qui continuent d'ap-

porter leur appui à l'Institut pour permettre au

public et aux utilisateurs de disposer de l'informa-

Examen du document synthèse de la SNDS-II par les acteurs du Système statistique National

tion statistique juste et fiable.

Le 21 août 2020, l'INSEED a organisé un atelier au cours duquel le document synthèse de la deuxième stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS : 2020-2024) a été examiné et ceci en prélude au prochainatelier national de validation dudit document.

La rencontre a permis d'obtenir l'adhésion de tous les acteurs du Système Statistique National et de prendre en compte leurs préoccupations pour améliorer le document.

Les travaux ont été ouverts par M. Tchiou Animaou, Secrétaire Général de l'INSEED.

NÉCROLOGIE

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons les décès de:

M. **Siriki Zanga Coulibaly**, Ingénieur Statisticien Economiste (ENSEA-Abidjan), survenu le 18 octobre 2020 à Abidjan. Précédemment coordonnateur technique du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) en Côte d'Ivoire, il a occupé le poste d'Expert en analyse de la pauvreté à AFRISTAT de 2001 à 2017. La Direction générale d'AFRISTAT adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Que son âme repose en paix.

M. **Maki Koreissi Tall** survenu le 11 août 2020. Une éminence de la statistique malienne et de la planification du développement, le regretté ancien Directeur de la statistique du Mali de 1969 à 1975 a fait de brillantes études d'ingénierie à l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique de Paris (Diplôme INSEE). Dors en paix Doyen!

Réunions, ateliers et séminaires

5 - 9 octobre 2020

Webinaire : La pratique de la comptabilité nationale et du PCI-Afrique dans les pays africain

10 au 13 novembre 2020

Séminaire de conjoncture du second semestre 2020 et prévision à court terme Afrique Centrale en mode virtuelle

8 octobre 2020

Webinaire : Communiquer les statistiques en période de crise : le rôle des INS pour contrer la désinformation

Abu Dhabi, November 11 - 12, 2020

7th meeting of the Technical Committee of the Arab Statistics Initiative *Arabstat*

13 - 15 octobre 2020

7e Session de la Commission africaine de statistique en mode virtuel

26-27 novembre 2020

23° session du Comité Intergouvernemental de hauts fonctionnaires et des experts des pays d'Afrique de l'Ouest

Bern, October 18 - 21, 2020

Third UN Data Forum

Novembre 2020

Webinaire : La comptabilité nationale et ses implications dans la vie publique

29 octobre 2020

Webinaire du Groupe de travail : La coordination stratégique des partenaires clés - quoi de neuf pour les INS

8 au 10 décembre 2020

Séminaire de conjoncture du second semestre 2020 et prévision à moyen terme Afrique de l'Ouest en mode virtuelle

MESURES DE PREVENTION CONTRE LE COVID-19

Des gestes simples pour éviter les contaminations au travail











Se laver régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans le creux de son coude

Eviter de se faire la bise ou de se serrer la main

Porter le masque

Respecter la distanciation.

Certains gestes simples permettent de limiter les risques de contamination au travail.

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur: http://www.afristat.org

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à

afristat@afristat.org avec comme objet: Abonnement

Directeur de publication: Paul-Henri NGUEMA MEYE Rédacteur en chef: Paul-Henri NGUEMA MEYE

Comité de rédaction: Serge Jean EDI, Sansan Honkounne KAMBOU, Djabar Dine ADECHIAN, Ibrahima SORY, Fatima BOUKENEM

Maquette et impression: IMPRIM COLOR Bamako

ISSN 1561-3739